

**VOUS CHERCHEZ
UN ACCOMPAGNEMENT
BANCAIRE DIFFÉRENT ?**

Ouvrir un compte
et Épargner
C'est possible !

à la Caisse de Crédit
Municipal de Nîmes

La Caisse de Crédit Municipal de Nîmes, Établissement
Public de Crédit et d'Aide sociale, siège social 8 bis rue
Guizot, 30013 NÎMES cedex 01, Tel 04 66 36 62 62, N° SIRET
263 000 473 000 94, code APE 6419 Z, mandataire
d'assurance N° ORIAS 02050888. Vous pouvez vérifier cette
information auprès de l'ORIAS, 1 rue Jules Lefebvre 75331
PARIS Cedex 09 ou sur www.orias.fr.

L'agenda de vos sorties

Pages 33 à 21



laGazette

2€

NUMÉRO 1327
DU 7 AU 13
NOVEMBRE 2024

DE NÎMES

Radios libres : la voix des Gardois

Découvrez les passionnés qui font vivre les treize antennes associatives du Gard, malgré les menaces de coupes budgétaires. P.12



CHRISTELLE CHAMP

Halles de Nîmes :
la fête des 140 ans,
c'est ce week-end P.10



CHRISTELLE CHAMP

François Guizot,
le Nîmois père de
l'école publique P.18



WIKIPEDIA

Cascade de la Vis :
SOS surtourisme P.11



AJ HANPARTOUMIAN



CHRISTELLE CHAMP

Halle des sports :
ce qu'en
pensent les
clubs nîmois P.15

R 27954 - 1327 - 2,00 €



François Guizot, le Nîmois père de l'école publique

Le vrai père de l'école publique, bien avant Jules Ferry, c'est lui. L'inspirateur de la lutte des classes chère à Marx, c'est aussi lui. Ministre du roi Louis-Philippe de façon quasi-ininterrompue de 1830 à 1848, le Nîmois François Guizot, caricaturé pour sa phrase "enrichissez-vous", est l'un des grands penseurs de son temps. À l'occasion des 150 ans de sa mort, l'historien nîmois Robert Chamboredon revient sur sa vie et ses écrits. Dont ceux sur les classes moyennes et la nécessité du compromis en politique sont toujours d'une brûlante actualité.

Le Nîmois François Guizot bat sans doute un record : il fut ministre de façon quasi ininterrompue durant toute la monarchie de Juillet, de 1830 à 1848, celle du roi Louis-Philippe. Mort il y a cent cinquante ans, ce penseur libéral est l'héritier des idéaux de 1789. Historien et député, il fit partie, sous la Restauration (1814/1815-1830), du groupe des doctrinaires qui cherchaient à concilier l'ordre et la liberté et à trouver un "juste milieu" entre "Révolution" et "Réaction" dans un contexte politique agité. Connue pour sa phrase "Enrichissez-vous !", il a influencé d'autres grands penseurs politiques, tels Tocqueville ou Marx.

ADVERSAIRE DU DESPOTISME

Qu'il soit monarchique ou démocratique, il appréciait le système politique anglais : une monarchie constitutionnelle dotée d'un régime parlementaire bicaméral (comportant deux chambres), reconnaissant la liberté de conscience, d'opinion, d'expression et d'association. Influencé par la pensée des Lumières et, en particulier, par la philosophie écossaise du sens commun, il souhaitait l'instauration d'un gouvernement représentatif agissant au nom de la raison, de la vérité et de la justice. Il estimait nécessaire d'acquiescer, pour gouverner, l'intelligence du social et, pour être électeur, de posséder les capacités indispensables : la propriété et l'instruction/éducation. D'où le suffrage censitaire (réservé aux électeurs fortunés) qui avait sa faveur.

UN HISTORIEN ADMIRÉ DE GÛTHE

De l'Histoire de la révolution d'Angleterre, publiée entre 1826 et 1857, à l'Histoire de France racontée à mes petits-enfants, éditée en 1872, François Guizot, qui a effectué à Paris des études de droit, fait essentiellement œuvre d'historien. Titulaire à 25 ans (1812) de la chaire d'Histoire moderne à la faculté des Lettres de Paris, ses cours sur l'Histoire de la

civilisation de l'Europe et sur l'Histoire de la civilisation de la France, professés de 1828 à 1830, révèlent un historien hors-pair. Goethe admire la profondeur et la globalité de sa vision historique, et le sénateur et ancien maire de Nîmes, Edgar Tailhades (1904-1986) voit en lui "un des premiers et plus puissants rénovateurs des études historiques". Pratiquant une histoire philosophique et sociologique prenant en compte tous les aspects de la vie humaine, il souligne l'importance des phénomènes s'étalant sur la longue durée, à l'image de l'ascension de la bourgeoisie couronnée par les révolutions de 1789 et de juillet 1830. Il professe que les progrès résultent de la lutte pour la suprématie des puissances, des idées, des intérêts, des classes sociales.

INSPIRATEUR DE TOCQUEVILLE ET DE MARX

En mai 1831, peu après son arrivée à New-York, Alexis de Tocqueville réclama l'envoi de l'*Histoire de la civilisation en Europe* de François Guizot dont il avait suivi les cours et apprécié la méthode. Ses deux œuvres maîtresses : *De la démocratie en Amérique* (1835 et 1840) et *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856) en portent la marque, mettant en évidence les processus de longue durée. Plusieurs années avant Karl Marx, Guizot vit dans la lutte des classes un facteur de progrès civilisationnel. Le penseur allemand reconnu d'ailleurs sa dette à son égard. Ceci étant, Tocqueville dénonça la médiocrité, la mesquinerie, la part prise par l'intérêt personnel dans les années 1840 de la monarchie de Juillet, durant lesquelles Guizot joua un rôle majeur. Et Marx écrivit, à propos des idées des doctrinaires, qu'il s'agissait d'un "projet politique totalement réactionnaire et voué à finir dans les poubelles de recyclage de l'histoire". Il est vrai qu'en 1845, Guizot avait approuvé l'ordre d'expulsion de France dudit Marx...



LE PREMIER MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

D'octobre 1832 à avril 1837, Guizot fut à la tête d'un grand ministère de l'Instruction publique. Il comprenait l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que les grands établissements tels le Collège de France, l'École des chartes et celle des Langues orientales ou encore le Muséum d'histoire naturelle. En 1835, il y avait en France un élève pour treize habitants dans l'enseignement primaire, et 30 % d'analphabètes. Son nom reste attaché à la loi du 28 juin 1833 sur l'enseignement primaire ouvrant la voie à la massification de l'instruction publique, un demi-siècle plus tard, avec les lois de Jules Ferry. La liberté de l'enseignement était conservée, la formation des instituteurs assurée par des écoles normales départementales et la dignité de leur fonction rehaussée. Les communes devaient entretenir le local de l'école, la gratuité était instaurée pour les fournitures et les plus pauvres. La lecture, l'écriture, le calcul y étaient enseignés en priorité, avec la morale et la religion. Dans le Gard, entre 1833 et 1849, le nombre d'écoles passa de 461 à près de 800, dont 329 écoles de filles, majoritairement privées ; le nombre d'élèves, de 16 184 à 47 000, et les maîtres, de 497 à un peu plus de 900, dont 419 institutrices. D'importantes inégalités demeuraient, et il fallut compter avec la résistance des communes sur le plan budgétaire, de l'Église catholique sur le plan moral, et des parents qui employaient leur progéniture aux travaux des champs en particulier.

GUIZOT EN DIX DATES

4 octobre 1787
Naissance à Nîmes

1812
Titulaire de la chaire d'Histoire moderne à la Sorbonne

1830
Député de Lisieux (centre gauche)

1830-1837
Sous le règne de Louis-Philippe, ministre de l'Intérieur, puis de l'Instruction publique

28 juin 1833
Loi Guizot sur l'instruction primaire

1840
Ambassadeur de France à Londres

1840-1847
Ministre des Affaires étrangères

1847-1848
Président du Conseil

23 février 1848
François Guizot est renversé après avoir interdit une manifestation des Républicains favorables au suffrage universel, Louis-Philippe abdiqua le lendemain.

12 septembre 1874
Décès au Val-Richer (Calvados)



Le buste de François Guizot.

À l'initiative de Robert Chamboredon, ce buste, placé dans une salle du premier étage de l'hôtel de l'académie de Nîmes, est installé dans la salle des séances au début des années 2010.

UN VAINCU TOMBÉ (PARTIELLEMENT) AUX OUBLIETTES

Conseiller général (Département) et député du Calvados, François Guizot occupa plusieurs fonctions ministérielles sous la monarchie de Juillet. Inamovible ministre des Affaires étrangères durant les années 1840, après avoir été ambassadeur à Londres pendant quelques mois, il fut alors la personnalité politique majeure du gouvernement présidé par le maréchal Soult et devint président du Conseil (des ministres) en titre en 1847.

Emporté par la révolution de février 1848, qui donna naissance à la deuxième République, il gagna l'Angleterre. Après son échec aux élections législatives de 1849 dans le Calvados, il prit ses distances avec la vie politique. Son refus obstiné d'élargir le droit de suffrage sous Louis-Philippe I^{er} - il y avait 230 à 250 000 électeurs pour une population de 33 millions d'habitants environ - contribua au renversement du "roi-citoyen".

LES TRAVAUX ACADÉMIQUES

Il fut notamment élu à l'Académie française (1836) - l'édition de ses *Discours*, la rédaction de ses *Mémoires* et des *Méditations* sur l'essence de la religion chrétienne, son implication dans les débats au sein du protestantisme, les soins dispensés à ses proches l'occupèrent au quotidien et firent qu'il resta omniprésent dans la vie publique. Mal comprises ou déformées, ses idées politiques lui valurent un certain

discrédit qui contribua à l'oubli d'une grande partie de son œuvre. Organisé en 2008 par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, le colloque, intitulé François Guizot (1787-1874) Passé-Présent, a le mérite de montrer que Guizot n'est pas oublié dans sa patrie originelle et, seize ans après, au vu du contexte intérieur et extérieur, il demeure plus que jamais d'actualité.

Robert Chamboredon

Un "enrichissez-vous" mal compris

"Enrichissez-vous", phrase prononcée par Guizot lors du débat sur les fonds secrets à la Chambre des députés le 1^{er} mars 1843, a été sortie de son contexte au point de devenir une caricature du libéralisme signifiant "faites-vous de l'argent librement".

En réalité, l'enrichissement était aussi largement intellectuel comme le prouve la citation complète : "Vous voulez faire des choses que n'aient pas faites vos pères [la conquête des droits politiques et sociaux sous la Révolution]. Vous avez raison ; ne poursuivez donc plus, pour le moment, la conquête de droits politiques ; vous la tenez d'eux, c'est leur héritage. À présent, usez de ces droits, fondez votre gouvernement, affermissiez vos institutions, éclairez-vous, enrichissez-vous, améliorez la condition matérielle et morale de notre France : voilà les vraies innovations".

La rue Guizot. Dénommée en 1856, alors que Jean Duplan faisait office de maire, la rue Guizot occupe en partie l'emplacement de la rue Caguensol où naquit François Guizot au numéro 2. Son tracé définitif fut achevé dans la première moitié des années 1880, lorsque furent inaugurés les halles et le boulevard Gambetta.



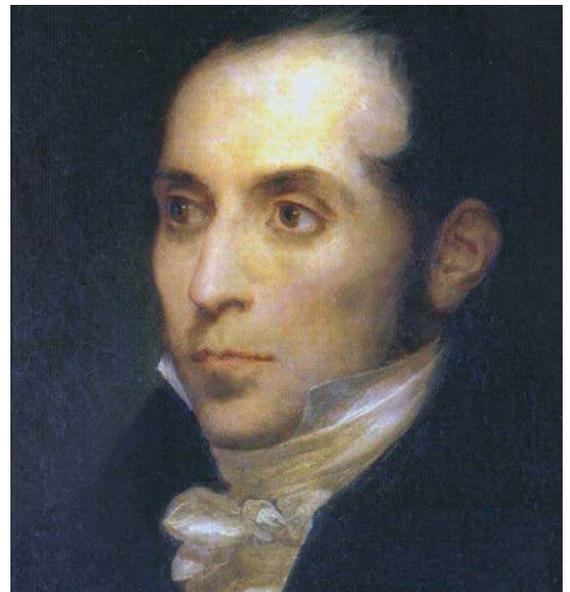
Un Nîmois silencieux sur son enfance

François Guizot naît le 4 octobre 1787 à Nîmes au n°2 de la rue Caguensol, aujourd'hui rue Guizot, le long des Halles, le mois précédant l'édit de Tolérance accordant aux protestants -dont il fait partie- un état civil. Du côté de son père, l'avocat André Guizot, François a des attaches familiales gardoises à Saint-Geniès-de-Malgoirès où ses grands-parents possèdent vignes et olivettes. Par sa mère, Élisabeth Bonicel, il a des ascendances cévenols originaires du hameau de Felgerolles, sur le versant sud du Mont Lozère, à proximité de Pont-de-Montvert. On compte parmi eux plusieurs pasteurs du Désert. Le 8 avril 1794, lors de la Grande Terreur, son père est guillotiné pour "fédéralisme".

Sa mère quitte alors Nîmes et l'emmène à Genève avec Jean-Jacques, son frère cadet venu au monde en 1789. Ils y resteront douze ans. Jusqu'à la fin de ses jours, Guizot gardera le silence sur ses années d'enfance et de prime jeunesse.

De Nîmes à la Normandie. Il ne revient à Nîmes qu'à sept reprises pour de brefs séjours : en 1814, pour présenter sa première épouse, Pauline de Meulan, de quatorze ans son aînée. En 1860 à l'occasion du mariage de son fils Guillaume. Il est alors reçu à l'académie de Nîmes dont il était membre depuis 1807, et le poète et député Jean Reboul, qui la préside, lui rend hommage par ces mots : "Nîmes, de ses enfants, a reçu le premier".

Il vote en 1830 dans le Gard, mais renonce à s'y présenter à la députation en 1849. Et il ne met pas à exécution le projet de s'établir au quai de la Fontaine, caressé au début des années 1860. Après Genève, Paris, où il exerce ses multiples fonctions, et le Calvados, où il a acquis une ancienne abbaye cistercienne, le Val Richer, ont été ses patries d'adoption.



Guizot dans le texte

“C'est l'homme qui fait le monde”

“Quels que soient les événements extérieurs, c'est l'homme lui-même qui fait le monde ; c'est en raison des idées, des sentiments, des dispositions morales et intellectuelles de l'homme que le monde se règle et marche ; c'est de l'état intérieur de l'homme que dépend l'état visible de la société.”

Extrait de la 3^e leçon sur l'Histoire de la civilisation européenne (2 mai 1828)

“Je parlais tout à l'heure de l'importance des questions morales, et de la nécessité de n'en éluder aucune. Il y a un autre ordre de considérations, tout opposé à celui-là, et qu'on a en général trop négligé ; je veux parler de la condition matérielle de la société, des changements matériels introduits dans la manière d'être et de vivre des hommes, par un fait nouveau, par une révolution, par un nouvel état social. On n'en a pas toujours assez tenu compte ; on ne s'est pas assez demandé quelles modifications ces grandes crises du monde apportaient dans l'existence matérielle des hommes, dans le côté matériel de leurs relations. Ces modifications ont, sur l'ensemble de la société, plus d'influence qu'on ne le croit [...]”

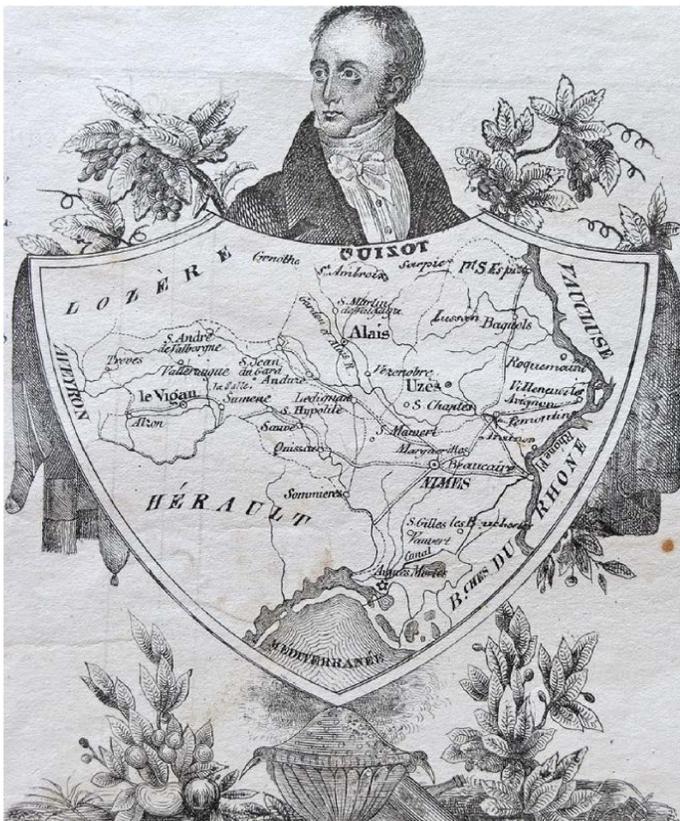
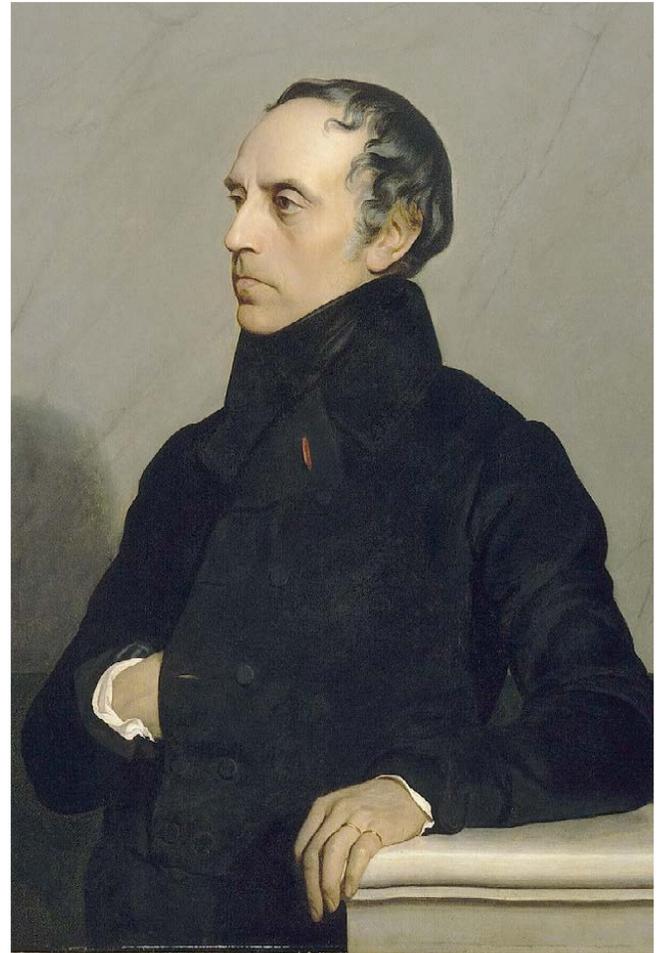
Extrait de la 4^e leçon sur l'Histoire de la civilisation européenne (9 mai 1828)

“L'Europe moderne est née de la lutte des classes”

“L'Europe moderne est née de la lutte des diverses classes de la société. Ailleurs, cette lutte a amené des résultats bien différents : en Asie, par exemple, une classe a complètement triomphé, le régime des castes a succédé à celui des classes, et la société est tombée dans l'immobilité. Rien de tel, grâce à Dieu, n'est arrivé en Europe. Aucune des classes n'a pu vaincre ni assujettir les autres ; la lutte, au lieu de devenir un principe d'immobilité, a été une cause de progrès ; les rapports des diverses classes entre elles, la nécessité où elles se sont trouvées de se combattre et de se céder tour à tour ; la variété de leurs intérêts, de leurs passions, le besoin de se vaincre, sans pouvoir en venir à bout ; de là est sorti peut-être le plus énergique, le plus fécond principe de développement de la civilisation européenne.”

Extrait de la 7^e leçon sur l'Histoire de la civilisation en Europe (30 mai 1828)

François Guizot peint par Jehan Georges Vibert. Collection château de Versailles. Wikipedia.



“Une École normale vous donnera des leçons”

“L'instituteur est appelé par le père de famille au partage de son autorité naturelle ; il doit l'exercer avec la même vigilance et presque avec la même tendresse. [...] En ce qui concerne l'enseignement proprement dit, rien ne vous manquera de ce qui peut vous guider. Non seulement une École normale vous donnera des leçons et des exemples ; non seulement les comités s'attacheront à vous transmettre des instructions utiles, mais encore l'Université même se maintiendra avec vous en constante communication. [...] Vous n'ignorez pas qu'en vous confiant un enfant, chaque famille vous demande de lui rendre un honnête homme, et le pays un bon citoyen. Vous le savez les vertus ne suivent pas toujours les lumières, et les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son intelligence.

Que l'instituteur ne craigne donc pas d'entreprendre sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture intérieure de l'âme de ses élèves. Autant il doit se garder d'ouvrir son école à l'esprit de secte ou de parti, et de nourrir les enfants dans des doctrines religieuses ou politiques qui les mettent pour ainsi dire en révolte contre l'autorité des conseils domestiques, autant il doit s'élever au-dessus de querelles passagères qui agitent la société, pour s'appliquer sans cesse à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l'ordre universel est en péril, et à jeter profondément dans de jeunes cœurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont point.”

Extraits de la Lettre aux instituteurs (Juillet 1833)

“Partout où l’individualité domine, une société devient à peu près impossible”

Que faut-il pour que les hommes puissent fonder une société un peu durable, un peu régulière ? Il faut évidemment qu’ils aient un certain nombre d’idées assez étendues pour convenir à cette société, pour s’appliquer à ses besoins, à ses rapports. Il faut de plus que ces idées soient communes à la plupart des membres de la société, en même temps ; enfin qu’elles exercent quelque empire sur leurs volontés et leurs actions. Il est clair que si les hommes n’ont pas des idées qui s’étendent au-delà de leur propre existence, si leur horizon intellectuel est borné à eux-mêmes, s’ils sont livrés au vent de leurs passions, de leurs volontés, s’ils n’ont pas entre eux un certain nombre de notions et de sentiments communs autour desquels ils se rallient, il est clair, dis-je, qu’il n’y aura point entre eux de société possible, que chaque individu sera, dans l’association où il entrera, un principe de trouble et de dissolution.

Partout où l’individualité domine presque absolument, où l’homme ne considère que lui-même, où ses idées ne s’étendent pas au-delà de lui-même, où il n’obéit qu’à sa propre passion, la société, j’entends une société un peu étendue et permanente, lui devient à peu près impossible.”

Extrait de la 3^e leçon sur l’Histoire de la civilisation en Europe (2 mai 1828)

“Religions : l’homme doit se soumettre librement”

“À la vérité, en même temps que c’est à la liberté humaine que les religions ont affaire, en même temps qu’elles aspirent à réformer la volonté de l’homme, elles n’ont, pour agir sur l’homme, d’autre moyen moral que lui-même, sa volonté, sa liberté. [...] Pour que les religions accomplissent réellement leur tâche, il faut qu’elles se fassent accepter de la liberté même ; il faut que l’homme se soumette, mais volontairement, librement, et qu’il conserve sa liberté au sein de sa soumission.”

Extrait de la 6^e leçon sur l’Histoire de la civilisation européenne (23 mai 1828)

François Guizot

(1787-1874)

Passé-Présent



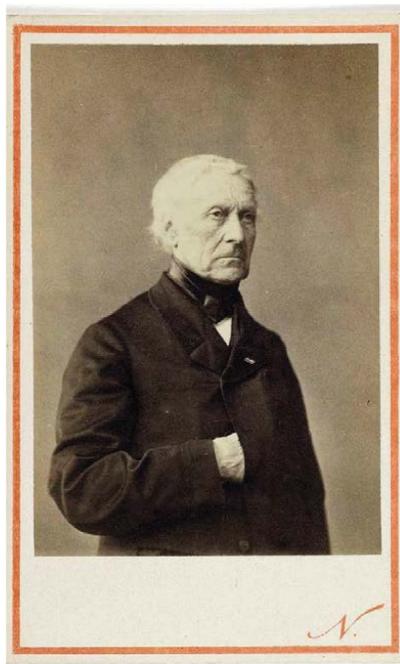
Nîmes, 20-22 novembre 2008
Lycée Alphonse Daudet, 2-3 bd Victor Hugo

Colloque organisé par la Société d’Histoire Moderne
et Contemporaine de Nîmes et du Gard









François Guizot photographié par Atelier Nadar, Musée Carnavalet - Histoire de Paris.

“Les classes ont lutté constamment”

“Les classes ont lutté constamment, elles se sont détestées, une profonde diversité de situations, d’intérêts, de mœurs, a produit entre une profonde hostilité politique : et cependant elles se sont progressivement rapprochées, assimilées, étendues, chaque pays de l’Europe a vu naître et se développer dans son sein un certain esprit général une certaine communauté d’intérêt, d’idées, de sentiments qui ont triomphé de la diversité et de la guerre. En France, par exemple, dans les 17^e et 18^e siècles, la séparation sociale et morale des classes était encore très profonde, nul doute cependant que la fusion ne fut des lors très avancée, qu’il n’y eut dès lors une véritable nation française qui n’était pas telle classe exclusivement, mais qui les comprenait toutes, et toutes animées d’un certain sentiment commun, ayant une existence sociale commune, fortement empreintes enfin de nationalité et d’unité. [...]”

Extrait de la 7^e leçon sur l’Histoire de la civilisation en Europe (30 mai 1828)

“Une opinion n’est pas un délit”

“La publicité seule corrige, en grande partie, les fâcheux effets d’une mauvaise machine politique. L’Angleterre offre un grand exemple.”

Des garanties légales de la liberté de la presse, Archives philosophiques, politiques et littéraires (1818)

“La maxime laissez faire, “laissez passer”, est un de ces axiomes vagues, vrais ou faux, selon l’application qu’on en fait, et qui avertissent mais ne guident pas.”

Des moyens de gouvernement et d’opposition dans l’état actuel de la France... (1821)

“Concevez je ne dis pas un peuple, mais la moindre réunion d’hommes ; concevez-la soumise à un souverain qui ne le soit que de fait, à une force qui n’ait aucun droit que celui de la force, qui ne gouverne pas à titre de raison, de justice, de vérité ; à l’instant la nature humaine se révolte contre une telle supposition ; il faut qu’elle croie au droit. C’est le souverain de droit qu’elle cherche, c’est le seul auquel l’homme consente à obéir. Qu’est-ce que l’histoire sinon la démonstration de ce fait universel ? Que sont la plupart des luttes qui travaillent la vie des peuples sinon un ardent effort vers les souverain de droit, afin de se placer sous son empire ?”

Extrait de la 9^e leçon sur l’Histoire de la civilisation européenne (13 juin 1828)

“On ne construit pas un édifice avec des machines de guerre ; on ne fonde pas un régime libre avec des préventions ignorantes et des haines acharnées.”

La Revue française ; 1829 Extrait de la 5^e leçon sur l’Histoire de la civilisation européenne (16 mai 1828)



Caricature de Guizot par Daumier en 1851. Elle met en avant le côté péremptoire, parfois cassant, d’un personnage sûr de son fait contre vents et marées... ce qui conduisit à sa chute en février 1848.

À LIRE SUR GUIZOT

- **Guizot**, de Gabriel de Broglie, Paris, Perrin, 1990
- **François Guizot**, de Laurent Theis, Paris, Fayard, 2008
- **Le moment Guizot**, de Pierre Rosanvallon, Gallimard, 2003 [1985]
- **Le Centre introuvable**, de Aurelian Craiutu, Paris, Plon, 2006